Vol. XXXII | Saint-Boniface, Manitoba, 21 Octobre 1903. | No. 49

ABONNEMENT
Canada et États-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.00

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.......... 12 cents
Chaque insertion subséquente.......... 6 [illegible]
N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE, 47, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA, Saint-Boniface, Manitoba, Canada.

LA JOURNEE DU PAPE PIE X

La *Difesa*, organe catholique de Venise, à l'existence de laquelle Pie X s'est tant intéressé durant son patriarcat à Venise, reçoit de M. Fornari, son correspondant au Vatican, des détails précis sur la vie quotidienne du Saint-Père.

Nos lecteurs liront avec un vif intérêt ce récit dû à une plume autorisée et véridique.

Pie X est très matinal, dit M. Fornari. Quand "l'aiutante" de chambre, le jeune Silli, entre le matin, peu après cinq heures, dans la chambre du Pape, celui-ci est déjà debout, le plus souvent. Dès que Sa Sainteté est levée, elle récite le bréviaire.

Après les six heures, le Pape dit la messe dans le petit oratoire improvisé le lendemain de son élection. Cet oratoire se trouve en face de la fenêtre. L'autel est entouré d'un tapis, qui va jusqu'à la moitié de la pièce; un prie-Dieu et un fauteuil à bois doré sont placés devant l'autel. Au plafond est suspendu une lampe au cristal de Venise.

La messe est généralement servie par le secrétaire privé de sa Sainteté; après la messe, le Pape se met sur le prie-Dieu pour assister à une messe d'action de grâces. Ensuite le Saint-Père prend son premier déjeuner consistant en une tasse de café au lait.

La matinée passe vite. Si la chaleur n'est pas excessive, Pie X descend au jardin où il aime faire une longue promenade à pied pendant laquelle il fait la conversation avec le camérier secret participant et l'*escente* de de la garde noble, qui sont du service du jour.

Le Saint-Père ne manque jamais de se rendre à la grotte de Notre-Dame de Lourdes pour prier; il l'a fait tout particulièrement ces jours-ci, voulant s'associer en esprit au pèlerinage des catholiques italiens au célèbre sanctuaire dédié à la Sainte Vierge, en France.

La promenade ne dure pas au-delà d'une heure. Dans son cabinet l'attend la correspondance du jour, toujours fort nombreuse et dont le Pape s'occupe lui-même. Puis il reçoit les rapports des Sacrées Congrégations et prononce sur toutes ces importantes questions si compliquées, son jugement éclairé.

Pie X ne peut pas souffrir la négligence, le défaut d'ordre, de regularité, d'exactitude.

Ensuite vient le tour de Mgr Merry del Val, pro-secrétaire d'Etat, et le Pape s'occupe alors des relations avec les gouvernements étrangers. Puis c'est le tour des audiences rotales, officielles et privées. Les cardinaux, les préfets des Sacrées Congrégations, les secrétaires et les fonctionnaires, ainsi que le majordome, ont des audiences rotales à jour fixe. Ce qui fatigue surtout le Pape, ce sont les audiences spéciales qu'il accorde avec une certaine largesse.

Pie X s'entretient avec tous, les questionne, les réconforte et les bénit.

L'affabilité du Pape lui a gagné tous les cœurs. Ceux qui l'approchent en parlent comme d'un père.

Peu après midi le Pape dine (pranzo). Le repas est très frugal. Ensuite il fait une sieste d'environ une heure dans sa chambre à coucher, puis il reprend son bréviaire et ses occupations. A 6 heures du soir, accompagné de l'abbé Pescini (jeune prêtre vénitien), de Mgr Bisleti, *maestro di camera*, de M. Silli, *aiutante* de chambre, le Pape se promène dans les loges du deuxième étage, dans les galeries des cartes géographiques. Ordinairement le Pape y est attendu par des groupes de fidèles, venus pour baiser les pieds du Souverain Pontife.

Ensuite Pie X reste seul avec son secrétaire et se promène à travers les galeries, dont l'accès est alors gardé par un gendarme pontifical. Durant cette promenade, le Pape reprend sa liberté entière et en se promenant il évoque fréquemment les souvenirs de Venise; on s'arrête pour tantôt pour regarder des peintures et décors, tantôt pour jeter un regard sur Rome et les collines albanaises et tusculanes, qui de cette hauteur du Vatican présentent un aspect merveilleux.

La promenade terminée le Pape rentre pour travailler jusqu'à 9 heures, ensuite il prend son repas du soir et termine la lecture de son bréviaire; quelquefois il lit encore un journal quelconque, puis se couche, mais jamais plus tard que dix heures et demie, et il en a besoin.

Nos Affaires Municipales

Procès verbal de la dix neuvième Séance régulière du 21ème Conseil de la Ville de Saint-Boniface tenue lundi le 12 octobre 1903.

Présents: Son Honneur le Maire Turenne au fauteuil et Messieurs les Cons. Gauvin, Collin Pelletier, Jean, Cusson, Couture (Pierre.)

Les procès verbaux de la dix-huitième séance régulière et de la séance spéciale du 5 octobre 1903 sont lus et confirmés.

Ensuite lecture est faite des communications suivantes. Les Révérendes Sœurs de la charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface au sujet du terrain faisant partie du chemin Ste Marie que la ville veut donner aux Rev Sœurs en échange d'autres rues.

F. C. Laberge, Ingénieur accusant réception du rapport qui lui a été fait sur le puits creusé dans le terrain de l'Exposition et recommandant de percer un autre puits à huit pieds du premier.

J. H. Hargraves estimation finale de l'égoût de la rue Aubert autorisant le paiement à M. Lee de 126.10.

La même estimation finale de l'égoût de la rue La Vérandrye recommandant de payer une balance de $1173.00 moins les payments faits à l'inspecteur et les frais des travaux faits par la ville pour compléter l'ouvrage.

Le même rapport établissant à $4209 00 le coût de la prolongation de la rue McTavish.

W. G. Bowyer demandant un trottoir en face des lots 9 à 13 bloc 25 Oak avenue, et demandant aussi de continuer le trottoir de la rue Marion jusqu'à Oak avenue.

Pétition de J. B Joyal et autres contre l'ouverture de la ruelle annoncée entre les rues La-Vérandrye et Notre Dame depuis la rue du Collège jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste.

Jean Couture amendant sa commission pour ouverture de ruelles en conformité avec les changements faits au devis.

Deuxième rapport de la Cour de Police du 1er juillet au 30 Septembre montrant une recette de $279 85 et une dépense de $108.05 laissant une balance de $171.80

Présenté les comptes suivants Telegram Printing Co., $1.00 2.94, 2.80, 25.95 Théo Bertand $5.00, N. H. Houde, $5 00, Couture & Frères $3.00, Guilbault & Cie $7.45 A. Lemay $1255.15 Allaire & Bleau $62.00 Rôle de Paie No 23 $375.12.

Proposé par le Cons. Gauvin secondé par le Cons Cusson que Son Honneur le Maire soit autorisé à enchérir jusqu'au montant des taxes dues sur les terrains annoncés en vente pour le 22 Octobre courant. Agréé.

Proposé par le Cons. Collin secondé par le cons. Gauvin, qu'une dépense de $25 00 soit autorisée pour défrayer les frais de réception du délégué apostolique lors de sa prochaine visite dans notre Ville et que le Conseil assiste en corps à sa réception.

Proposé par le Cons. Pelletier secondé par le Cons. Jean, que la requête de J. B Joyal et autres soit soumise à M. J. B. Côté, évaluateur pour faire rapport sur la suffisance des signatures Agréé.

A suivre sur la 4ème. page.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 21 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

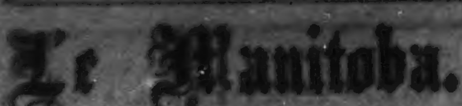
A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto



Mercredi, 21 Octobre 1903

Son Excellence le Délégue Apostolique

Son Excellence Mgr Sbarretti arrivera demain à Winnipeg.

Tous les catholiques seront heureux de pouvoir honorer en sa personne distinguée le représentant de Sa Sainteté Pie X au milieu de nous. Daigne Son Excellence accepter les hommages que nous lui offrons en fils soumis à l'Eglise et respectueux des dignitaires qui l'incarnent ici-bas.

On ne connait pas encore exactement la marche du programme qui sera suivi. Ce programme comporte toutefois la visite de nos différentes institutions, banquet du clergé au palais archiépiscopal et bénédiction des enfants de nos écoles, à la cathédrale.

LA POLITIQUE

Le parti libéral recule. Petit à petit, il se désagrège. Ses chefs l'ont abandonné pour des situations lucratives dans la magistrature ou le service public; il ne reste plus que MM. Bourassa, Monet et R. Lemieux, pour haranguer les foules.

Les orateurs libéraux d'aujourd'hui se contentent de parcourir les campagnes en jetant le long des routes le nom du Grand Fétiche, comme l'appat le plus sûr de harponner le peuple.

Mais voilà que ça n'est plus la même chose en 1903 qu'en 1896 et en 1900.

Ce qu'il a diminué de valeur le nom de Laurier!

Autrefois ce nom électrisait la province de Québec.

Aujourd'hui le nom a la même froideur que l'homme lui-même.

Autrefois, l'on disait: Laurier, c'est tout ! c'est un canadien-français, il n'y a pas assez de fleurs et couronnes pour lui.

Aujourd'hui, on réfléchit ; on se demande si l'engouement de 1896 et de 1900 était justifiable ; on regarde pour voir ce que l'homme a fait. Et on ne voit rien ! L'homme a posé; il s'est promené en Europe, il a fait des discours ronflants, mais.... après? Il s'est délecté dans l'encens que d'intéressés courtisans ne cessaient de lui prodiguer depuis le jour où pour la première fois il devint Premier Ministre.

Pendant ce temps-là les journaux libéraux jouaient du tam-tam avec le nom de l'idole pour amuser la foule. Mais voilà qu'aujourd'hui cette foule se fatigue de la musique; plus pratique, assagie, elle réclame maintenant autre chose que des échos.

Jamais parti au pouvoir n'a manqué plus délibérément à la parole donnée à l'électorat.

En six mois, M. Laurier devait régler la question des écoles; il est au pouvoir depuis sept ans, et nous attendons encore....

Avant 1896, la Protection était, d'après les libéraux, une hydre dont il fallait écraser la tête. Seul le libre échange pouvait nous donner la prospérité.

Nous a-t-on donné ce libre-échange sauveur ?—Non.

Durant toute sa vie, M. Laurier fut un chevalier d'expédients et de demi-mesures.

Pour plaire à quelques ministres de son cabinet, il a protégé certains articles.

Pour plaire à d'autres, il a donné une préférence à l'Angleterre.

Il a permis aux Etats-Unis d'inonder nos marchés de leurs produits; grâce à sa politique vacillante les industries de l'Est canadien se ferment.

Et pendant ce temps-là les cultivateurs de l'Ouest n'achètent pas à meilleur marché et ne vendent pas à plus haut prix.

La question la plus importante pour l'Est et l'Ouest, la question du transport, n'a pas été comprise par M. Laurier et ses collègues. M. Blair ne pouvant donner son appui au bill du Grand Tronc Pacifique s'est retiré avec éclat du cabinet.

L'unique ministre du gouvernement Laurier qui parut comprendre que la seule politique nationale pour le Canada est la construction d'une ligne de transport de l'Ouest à l'Est par nos lacs et nos fleuves a dû, lui aussi, laisser la Table Ronde. Il donne aujourd'hui au parti conservateur l'appui de ses connaissances et de son talent.

Le parti libéral a perdu ses meilleurs chefs ; il est divisé. Le parti conservateur voit tous les jours ses rangs se grossir; la foule acclame M. Borden et M. Monk. On reconnait dans notre programme le grand programme de la Politique Nationale; de celui qui sauva le Canada du désastre il y a vingt cinq ans. Les libéraux ont été balayés dans le Manitoba. Ils ont été battus dans la Colombie Anglaise, Ontario est conservateur, la Province de Québec est en passe de se transformer à notre avantage, les Provinces Maritimes rejettent le Grand Tronc Pacifique.

Bientôt le cabinet de tous les talents n'existera plus que dans la mémoire du peuple, étonné d'avoir gardé si longtemps au timon des affaires des gens incapables de comprendre les besoins d'un pays qui ne demande qu'à être étudié et connu pour donner la plus grande prospérité à tous ses habitants.

Un Bureau de Poste

On nous dit que le Bureau de Poste de Saint-Boniface va être bientôt installé dans un immeuble de la rue Dumoulin. Nous espérons qu'on nous donnera quelque chose de plus convenable que le petit local d'aujourd'hui. L'état de choses actuel n'est satisfaisant, ni pour le maître de poste ni pour le public ; l'espace est trop restreint Quand arrive l'heure des malles nous ressemblons à des sardines. Le maître général des Postes vient d'annoncer un surplus des recettes sur les dépenses pour l'exercice de 1902 03; il doit être capable, alors, de nous donner un bureau de poste convenable.

Une Exposition de la Puissance à Winnipeg

Il est fortement question d'organiser à Winnipeg une grande exposition à laquelle toutes les provinces du Canada seraient conviées. On dit avec raison que Winnipeg pourrait retirer d'immenses avantages d'une telle exposition. Jusqu'à présent le projet n'a rencontré que des expressions d'opinion favorable. Une difficulté sérieuse se présente, toutefois : pouvons-nous donner l'hospitalité à beaucoup de monde ? Lors de nos expositions provinciales, chaque été, nos hotels, nos maisons de pension, nos familles même, ne peuvent accommoder tout le monde. D'un autre côté Winnipeg se bâtit avec beaucoup de rapidité et si l'exposition se faisait en saison convenable on pourrait, avec de la bonne volonté partout, arriver à loger bien des visiteurs. Ce projet d'une exposition de la Puissance à Winnipeg mérite d'être étudié ; il est intéressant et sa réalisation pourrait avoir pour l'Ouest canadien les plus heureuses conséquences.

Notes Politiques

Les conservateurs de Québec viennent de fêter, aux Trois-Rivières, le 25ème anniversaire de la victoire protectionniste des conservateurs en 1878. M. Monk y a prononcé un grand discours qui a fait l'admiration de son immense auditoire. Le prestige du chef conservateur dans la province de Québec augmente tous les jours.

***

Le député de Labelle, M. Henri Bourassa, a accepté l'invitation d'aller adresser la parole aux membres de l'Association Continentale, de Toronto, le jour de la fête du Roi. Le député de Labelle parlera de la loyauté des Canadiens-français ; espérons qu'il ne commettra pas les excentricités de langage et d'opinions qui lui sont coutumières quand il s'adresse à notre bon peuple de la province de Québec.

***

Le sénateur Cox vient de prononcer un discours, au sénat, sur le bill du Grand Tronc. Il y a essayé de donner le change à l'opinion publique, mais en vain. La phrase de M. Blair : Senator Cox can't wait, restera comme la meilleure définition de l'état d'esprit et des vues des libéraux en imposant à la Puissance un marché aussi abracadabrant que celui du Grand-Tronc.

SONT TOUS D'ACCORD

Les vieillards, les adultes, les enfants—tous louangent les Pilules de longue vie du Chimiste Bonard. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

REVUE DE LA PRESSE

La Nation

Le marché domestique, sur lequel il n'y a pas de frais de transport à prélever, sera toujours plus avantageux que les marchés étrangers. Les Etats-Unis ont un marché, qui suffit presque à la consommation des produits de leur sol.

Nous avons les pouvoirs d'eau d'une richesse inconnue, nous avons un sol et un sous-sol incomparables ; pourquoi le premier anneau de la chaîne, le capital, ne viendrait-il pas chez nous ? Pourquoi ne l'attirerions-nous pas ? Il fera son affaire en faisant la nôtre

***

Le Journal

La situation n'est plus la même aujourd'hui qu'il y a trois ans, alors que le parti libéral se présentait devant le peuple dans un esprit d'invincible union. Bien des défections se sont produites dans les rangs depuis 1900. Deux ministres ont dû prendre leur retraite : l'un, parce que le Cabinet dont il faisait partie s'opposait au développement de l'esprit canadien dans la direction des affaires publiques ; l'autre, parce qu'on voulait le rendre responsable de la conception folle d'un projet de chemin de fer, dont aucun avantage sérieux ne peut justifier la réalisation.

***

La Patrie

Dans toutes les branches de l'industrie, du commerce, de l'activité humaine, les salaires aux Etats-Unis sont de 40, et 50 et parfois de 100 p.c. plus élevés qu'au Canada.

S'il n'en était pas ainsi, pourquoi donc nos compatriotes auraient-ils immigré par centaines de mille, pourquoi resteraient-ils aux Etats-Unis ?

Le moyen de rapatrier ceux qui ne sont pas fixés d'une manière permanente de l'autre côté de la frontière, est l'adoption d'une politique semblable à celle des Etats-Unis.

***

La Presse

C'est d'un œil bien jaloux que le législateur doit surveiller l'autonomie des Provinces. Si notre orgueil, notre force, notre fortune reposent dans la vaste organisation de la Puissance, le cœur de la nation est dans les institutions provinciales, surtout pour ceux qui font minorité dans la Confédération.

***

La Croix

Les *Débats*— ô les bonnes âmes !— veulent en appeler à Rome. Bonne chance ! Seulement, nous appréhendons fort que les diffamateurs de Pie IX ne soient mal venus auprès de Pie X. que les contempteurs de la religion et de la morale ne se trouvent en mauvaise posture en face du défenseur divinement élu de toute religion et de toute morale.

LA PREFERENCE

La préférence accordée par les médecins au célèbre spécifique français le BAUME RHUMAL, est due à son action rapide et énergique dans les cas de rhumes, toux, grippe, bronchites graves. Le soulagement est immédiat, la guérison certaine.

La Duplicité libérale aura sa récompense

Le parti libéral a constamment renoncé à ses principes et à ses traditions ; il s'est éloigné des sentiers qu'il s'était lui-même tracés. Il a jeté au vent son programme et les promesses de fidélité qu'il avait jurées à l'électorat.

Au lieu des résolutions de rigide vertu qu'on avait annoncées si haut, nous avons une politique d'exploitation, qui exerce ses ravages du Yukon aux côtes de l'Atlantique, au détriment du pays et au grand bénéfice d'une poignée de politiciens sans pudeur, qui s'engraissent des sueurs du peuple. Les intérêts vitaux du pays, notre avenir industriel, sont foulés aux pieds.

Elu pour donner au pays le libre-échange qu'il préconisait dans l'opposition, le gouvernement libéral a également, peur des conséquence des principes qu'il avait semés partout et de la protection efficace qui assurerait le bien-être de la grande masse de notre population.

Il a été un temps où les ministériels d'aujourd'hui pouvaient jouer double jeu : prêcher la protection dans un centre industriel et la vouer aux gémonies partout où les doctrines de Cobden, chères à sir Wilfrid, pouvaient être accueillies avec une certaine faveur. Depuis trois ans, l'opinion publique s'est éclairée à la lumière des catastrophes industrielles dont nous pouvons encore aujourd'hui contempler les ruines.

La duplicité qui a fait le succès de nos adversaires, est aujourd'hui percée à jour.

On ne croit plus aux promesses des rouges, ni à la sincérité de leurs vertueuses indignations.

C'est pourquoi une élection, à l'heure hâtive où nous sommes, serait un bienfait pour le pays, puisque, bien involontairement, le gouvernement fournirait aux bons citoyens l'occasion de se débarrasser d'une armée d'exploiteurs, de purifier l'atmosphère de notre vie publique, d'adopter une politique bien canadienne et de sauver la situation en nous ramenant au sens des intérêts véritablement canadiens.

—*Le Journal.*

Les Dernieres Phases de l'Ataxie Locomotrice

SE MANIFESTENT PAR UNE FAIBLESSE GENERALE, FAIBLESSE INDICIBLE ET PARALYSIE COPMLÈTE PREVENUE ET GUERIE PAR LA

Dr Chase Nerve Food

L'ataxie locomotrice est une forme de paralysie de nos jours et elle est due aux habitudes énervantes de l'époque.

Vous avez probablement vu les victimes de cette maladie, marchant par saut nerveux, les pieds de travers, d'une manière désordonnée. C'est l'ataxie locomotrice et l'absence de contrôle des nerfs.

C'est une espèce d'engourdissement des pieds et des jambes, une démarche hésitante, surtout dans les escaliers, Les membres n'obéissent plus à la volonté, la plantes des pieds a perdu sa sensibilité, et vous avez la démarche difficile.

Les dernières phases de l'ataxie locomotrice sont un abandon général, la perte de la force, une paralysie complète du système nerveux.

Le bon temps de commencer à se traiter c'est quand apparaissent les premiers symptômes d'épuisement. Quand vous voyez que vous dormez mal, quand vous éprouvez de la difficulté à penser, que vous avez le mal de tête, c'est le temps de vous fortifier le sang et les nerfs. Pour ce il n'y a pas de meilleur traitement que la Dr. Chase's Nerve Food.

Les maladies nerveuses ne se guérissent jamais seul, ne peuvent être guéries en quelques jours ; notre remède agit d'après nature parcequ'il forme un sang nouveau et des chairs nouvelles, 50cts. la boîte. 6 boites pour $2.50, chez tous les marchands ou chez Edmanson Bates & Co. Toronto.

La perte d'appétit et la débilité générale sont promptement surmontées quand on fait usage de quelques bouteilles d'huile de foie de morue de "The D. & L." fabriquée par The Davis & Lawrence Co., Ltd.

TERRE A VENDRE

Vente de terre à La Broquerie avec 40 têtes d'animaux, instruments aratoires ou la terre seule, s'adresser à,

M. P. A. ST-LAURENT,
La Broquerie Man.

TERRES A VENDRE

PRES DE ST. LAZARE

Mission Catholique Romaine et Fort Ellice Morceau 1, 480 acres 7 miles de la mission, 200 acres en culture bonne maison en logs étables et graineries, source naturelle et puits, 90 acres clotures pour pâturages sol sableux. Prix $3000, $1400 cash Bal. $200 par année à 7 o/o intérêt; c'est une ferme mixe idéale; 6 miles de la station de Birtle sur le C. P. R.

Morceaux 2 160 acres 1½ de la mission, 7 miles de la station de Fox Warren. C.P.R 45 acres en culture. Bonne maison 1½ étage étables, graineries Prix 1000 ½ cash Balance au goût de l'acheteur à 6o/o ½ peut être acheté à côté pour $900 00

Morceaux 3 160 acres, 6 miles de Binscarth C. P. R 40 acres en culture Maison en logs d'étable sur Rivière Assiniboine 154 acres prairie sur le front de la rivière, sol 7 miles de la mission.

Morceaux 4 400 acres, terre cultivable 90 acres en culture sol sableux. cette ferme se consiste de 480 acres Maison en logs Puit 3½ miles de la mission et 7 miles de Fox Warren. Prix $2700 $1500 cash Balance au goût de l'acheteur à 6o/o Adressez-vous à

D. J. O'KEEFFE.
Boite 92.
Binscarth.

In the COURT OF KING'S BENCH

"The Manitoba Controverted Elections Act."

Election for the Electoral Division of St Boniface, holden on the 13th day of July and the 20th day of July A. D. 1903.

NOTICE is hereby given that on the 11th day of September, A D 1903, a petition was duly presented to this Court by Paul Gagnon, Engineer, and Joseph Chemilly de Lorimier, Baker, both of the Town of St. Boniface, in the Province of Manitoba, the petitioners therein, by delivering the same to the Prothonotary of the Court of King's Bench of the said Province at his office, in the Court House, in the City of Winnipeg, during office hours, touching the above Election, and praying that it be determined that the election of Horace Chevrier was void and that he should be disqualified, and that Joseph Bernier was duly elected and ought to have been returned.

Dated at Winnipeg this 14th day of September, A.D. 1903.

F. S. ANDREWS,
Attorney and Agent for the Petitioners

Condoléances

La Cour Taché No. 252 de l'Ordre Catholique des Forestiers a adopté la résolution suivante:

Proposé par frère J. B. Leclerc secondé à l'unanimité que les membres de cette Cour ont appris avec peine la mort de Charles Henri, fils du frère J. A. Prendergast et offrent au Frère en deuil leurs plus sincères condoléances et sympathies dans cette heure de triste affliction. Et qu'une copie de cette résolution soit envoyée au frère Prendergast et au journal *Le Manitoba*, pour publication.

J. A. MARION,
Secrétaire Archiviste pro-tem.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Nous regrettons d'avoir à annoncer que Madame J. B. Côté est malade à l'Hôpital de Saint-Boniface.

—Vendredi dernier les employés au bagage du C. N. R., ont présenté un joli cadeau à M. Parker à l'occasion de son départ de ce bureau.

—M. Philéas Richard est arrivé la semaine dernière de Dawson City, très content d'être de retour.

—Vente de terrains pour arrérages de taxes demain à l'hôtel de Ville à deux heures.

—On annonce que le collège de Saint-Boniface s'agrandira encore au printemps. Les élèves deviennent de plus en plus nombreux.

—Les familles commencent à faire leur provision de bois et de charbon pour l'hiver. Le charbon est cette année d'un prix plus abordable que l'an dernier.

—Beaucoup d'ouvrage de fait la semaine dernière et cette semaine dans l'installation du tramway à Saint-Boniface.

—Le patinoir des élèves du collège de Saint-Boniface ne sera pas à sa place habituelle, cet hiver; on se prépare à le faire tout à côté du collège.

—M. Hormisdas LeBlanc a été nommé agent pour la North West Laundry de Winnipeg, et les familles pourront laisser en dépot leur blanchissage à son établissement, aux mêmes prix qu'à Winnipeg.

—M. J. Bte Leclerc est à se faire construire un magasin, sur la rue Dumoulin. M. Arthur Cusson a la surveillance des travaux.

—M. l'Inspecteur Goulet est sorti de l'Hôpital dimanche après y avoir passé une dizaine de jours dans un assez grave état de santé.

—M. Edouard Guilbault et M. Stanislas Jean sont arrivés la semaine dernière d'un voyage dans la province de Québec. M Guilbault était accompagné d'un de ses oncles, M. Joseph Guilbault, de Montréal, qui doit passer l'hiver par ici.

—Tout le monde se plaint à Winnipeg que les malles arrivent en retard de l'Est. Mon Dieu, s'il n'y a pas assez d'employés, qu'on en ajoute d'autres, mais qu'on nous donne nos lettres en temps. Ce désordre des malles est surtout désagréable pour les hommes d'affaires.

—Six Doukhobors ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir mis le feu à une engerbeuse et à une certaine quantité de grains. Ils seront traduits devant la Cour Suprême des Territoires du Nord Ouest, à Yorkton.

Pour se justifier, ils prétendent, qu'en Russie ils brûlent les fusils et les canons, parce que ce sont des instruments de destruction, mais au Canada, ils brûlent les engerbeuses parce que ce sont des "inventions du mal" ! ! !

Ville De Saint-Boniface.

CONSTRUCTION DE TROTTOIRS.

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire et construire et fera et construira les travaux d'amélioration locale ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché, en ce qui regarde chacun de ces travaux respectifs, par la réception d'une pétition, tel que ci-après mentionné, savoir.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux, ou de ceux d'entre eux qui seront faits, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la partie du côté de la rue sur laquelle seront faits les dits trottoirs, pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réele affectée, dans chaque cas respectif ci-dessus mentionné, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété réelle, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces travaux et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de St. Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux ou aucun d'eux comme susdit et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit-cidessus.

1o—Un trottoir en madrier de pin de quatre pieds de largeur, sur le côté Est de la rue St-Jean-Baptiste, depuis la ligne Nord de l'avenue Provencher jusqu'à la ligne Nord de la rue Notre Dame, coût approximatif $225.00.

2o—Un trottoir en madrier de pin de quatre pieds de largeur, sur la rue Dumoulin, depuis la ligne ouest de la rue Laflèche jusqu'à la ligne ouest de la rue Maisonneuve; coût approximatif $250.00.

St. Boniface, 8 septembre 1903.

(Par ordre) THEO BERTRAND,

THE LIQUOR LICENSE ACT,

The following application for a Hotel license been received and will be considered by the Board of License Commissioner for license Dis No 4 at the License Inspectors Office, at the hour of 5 P. M. on friday the thirtiethday of October A. D. 1903 in the Parliament buildings, Winnipeg.

Application for a Hotel license in the Town of St. Boniface in a building now occupied by Gauthier & Martel, situate on lot 9 Block 8. Applicant Jules Martel.

J. PENROSE.
Chief License Inspector.

Dated at the Town of St Boniface this 9th day of October A. D. 1903.



Nos Affaires Municipales

(Suite de la 1ere page)

Proposé par le Cons Collin secondé par le cons. Cusson que le comité d'Eau et Lumière soit autorisé à faire percer un second puits dans le terrain de l'Exposition suivant les instructions de l'Ingénieur. Agréé.

Proposé par le Cons Gauvin, secondé par le Cons Cusson que le deuxieme rapport de la Cour de Police soit accepté. Agréé.

Proposé par le Cons. Collin secondé par le Cons. Cusson que le Comité d'Eau et Lumière soit autorisé à régler la réclamation de Patrick Fenninff et au besoin de faire un compromis avec lui. Agréé.

Proposé par le Cons. Pelletier secondé par le Cons. Jean que la soumission de Mons Jean Couture pour ouverture de trois ruelles soit acceptée telle qu'amendée au montant de $1247.00 Agréé.

Proposé par le Cons. Pelletier secondé par le Cons. Jean que les estimés de M. Hargraves et la requête de M. Bowyer et autres, soient référés au comité des Travaux Publics. Agréé.

Proposé par le Cons. Pelletier secondé par le Cons. Jean que les comptes suivants soient acceptés et payés : N. H. Houde $5.00 Couture & Frères $3.00 Guilbault & Cie $7.25 A. 1255 15 Allaire & Bleau $62.00 Rôle de Paie No. 23 $375.12 Agréé.

Proposé par le Cons Gauvin secondé par le Cons. Collin que les différents comptes du Télégram se montant en tout à $32.65 et celui de Théo. Bertrand pour $5 00 soient acceptés et payés.

Proposé par le Cons. Jean secondé par le Cons. Pelletier que le Cons. Gauvin soit continué dans sa charge de pro-maire jusqu'à la fin de la présente année. Agréé

Proposé par le Cons. Gauvin secondé par le Cons. Collin que le règlement No 227 fixant le taux des taxes pour l'année, 1903 soit lu une seconde fois.

Ce réglement est ensuite adopté en comité général avec certains amendements, lu une troisième fois et passé sous son titre.

Et sur proposition du Cons. Cusson la séance est levée.

Chronique de la Province

SAINT-EUSRACHE

—L'exposition agricole de St-Eustache a eu lieu la semaine dernière. Le succès en a été considérrble.

—Notre récolte est belle, et nos cultivateurs en sont contents.

—Un indice de prospérité ; nos terrains ont beaucoup augmenté en valeur aux yeux des spéculateurs. Ce que nous achetions pour $3.00 vaut $20 00 aujourd'hui.

FEUILLETON DU MANITOBA.

MARIAGE D'AMOUR

PAR ERNEST LEGOUVE, DE L'ACADEMIE FRANÇAISE.

No. 2

"Je sentais que c'était un lien de plus entre elle et moi. En effet, un jour, me surprenant au milieu de violents sanglots elle vint à moi, et me dit d'une voix tremblante : "Oh ! je voudrais être votre sœur pour pouvoir vous consoler." Depuis ce jour je ne l'appelai plus que ma sœur, elle aussi m'appela plus que son frère, et, sous le couvert de ces mots trompeurs qui déguisaient notre amour en amitié, elle commença à envelopper de sa tendresse et de sa sollicitude cette âme endolorie qui se donnait tout entière à elle. Elle me le prouva bientôt d'une manière bien singulière.

On le sait, le chagrin a des moments d'irritation qui se traduisent quelquefois par des duretés et des injustices. Un soir, où plusieurs amis se trouvaient réunis chez sa marraine une observation quelque peu maladroite d'un de mes cousins amèna sur mes lèvres une parole amère. A minuit, au moment où je venais de me coucher, jentendis frapper un léger coup à ma porte, dis d'entrer, la porte s'entr'ouvrit et la jeune fille, pénétrant à demi dans ma chambre, me jeta sur mon lit un papier plié et s'enfuit. J'ouvris ce papier et je lus :

"Votre cousin m'a fait de la peine ce soir ; il vous aime très tendrement, et vous lui avez dit un mot si dur, qu'il est devenu tout pâle, et j'ai vu des larmes dans ses yeux. L'idée d'un être malheureux, et malheureux par vous, me poursuit. Il doit partir demain matin, allez à lui avant qu'il parte... Une parole amicale de votre bouche réparera tout ! Vous serez bon ! bien bon ! n'est-ce pas ? Merci."

Comment exprimer ce que je ressentis à la lecture de ces lignes ? Même aujourd'hui, à tant d'années de distance, je ne puis les réécrire sans émotions. Cet être charmant, que l'idée d'un de mes torts empêchait de dormir ! Cette jeune fille si belle, qui venait seule, à minuit, dans la chambre de l'homme qui l'aimait, pour lui épargner une faute ! que de pureté dans cet oubli de la pudeur ! que d'amour dans cette pureté ! Et cependant je n'osai pas encore parler. J'avais si peur que mon rêve ne s'évanouit. Plusieurs mois s'écoulèrent dans ce doux silence, et il fallut qu'une circonstance imprévue lui arrachât à elle-même le secret de son amour, et peut être le lui révélât, pour que j'osasse lui tout dire.

Elle était allée avec sa marraine à la première représentation du *Mariage d'argent*, de Scribe. J'étais, moi, au balcon en face de leur loge. Il avait été convenu que je reviendrais avec elles deux, après le spectacle, pour causer de la pièce. A la fin du cinquième acte, une violente querelle s'éleva au balcon entre deux de mes voisins. Je les suivis hors de la salle ; elle me vit sortir, et je ne pus arriver que très tard chez sa marraine. En entrant, je la trouvai seule, dans le salon, debout, absolument éperdue de douleur et d'angoisse Elle avait cru que c'était moi qui me battais, et, en me voyant entrer, elle tomba sur un siège, sanglotant, cachant sa tête dans ses mains et s'écriant : *I called you ! I called you !* "Je vous appelais." Je me précipitai à genoux devant elle, je pris ses mains, je les couvris de baisers, et je lui dis ! "Vous m'aimez ! Vous m'aimez ! Je vous aime, soyez ma femme ! Je vous en supplie !" Elle refusa... Elle m'objecta notre différence d'âge, son manque de fortune. Mais mon impétuosité eut bien vite renversé, culbuté ces absurdes scrupules, et je ne la quittai que quand elle m'eut promis de demander à sa marraine, dès le lendemain, son consentement à notre mariage.

Quelle fut notre stupéfaction ! Pour toute réponse, elle rencontra un refus inébranlable. Pourquoi ? Pourquoi nous désunir après nous avoir rapprochés ? Pourquoi s'opposer à un dénouement inévitable amené par elle-même. Rechercher les causes de ce refus, rappeler les scènes cruelles qui s'ensuivirent, raconter nos longs mois de luttes, de déchirements, je n'en ai pas le courage, je ne m'en reconnais pas le droit. Cette résistance insensée faillit briser ma vie. Après deux ans de débats sans issue, la jeune fille, à bout de forces, coupa court à cette situation devenue intolérable par un coup de vaillance qui lui étaient propres. Elle me déclara les yeux pleins de larmes, que *jamais, à aucun prix*, elle ne se marierait contre la volonté de celle à qui elle devait tout ; mais, en même temps, trop fière pour rien accepter d elle, elle chercha, dans une famille de province, une place d'institutrice, et elle partit me laissant à Paris seul, désespéré, jurant toujours que je n'épouserais jamais d'autre femme qu'elle ; mais, jeune, ardent, maître absolu de mes actions, maître absolu de ma fortune, livré à tous les entraînements de l'existence du monde, et loin d'elle... J'avais vingt-quatre ans ! Elle en avait vingt-sept !

Il y a des moments dans la vie où la Providence semble vous remettre votre destinée entre vos mains, comme un jeu de cartes aux mains d'un joueur, en lui laissant le soin de gagner la partie ou de la perdre. Ce ne fut pas sans peine que je gagnai la mienne. L'épreuve dura trois années, et j'eus à y subir trois rudes assauts ! Ce fut d'abord la vie de plaisirs, qui, au bout de quelques mois, me ressaisit, et, un soir, une conversation avec Alfred de Musset me fit mesurer le chemin que j'avais déjà fait sur cette route-là.

Je le rencontrai, à un concert chez la comtesse Merlin. Il venait de publier un dialogue en vers dont j'étais enthousiaste, l'*Idille*. C'est là qu'il peint, en traits si expressifs et si vivants, l'amour pur et romanesque dans *Albert*, et l'amour sensuel dans *Rodolphe*. "Un des grands attraits de ce morçeau, lui dis-je, c'est que Rodolphe, c'est vous, et qu'Albert c'est encore vous. — Mon cher ami me répondit-il en riant, c'est vous aussi, ou plutôt c'est nous tous. Oui, tous, artistes, peintres, musiciens ou poèles, nous passons notre vie à aller d'un de ces amours à l'autre : un jour dans l'idéal et le lendemain dans le matériel. Et ce combat-là dure une dizaine d'années, au bout desquelles généralement, l'un tue l'autre. L'autre c'est l'idéal. Le matériel a la vie plus dure. Ainsi, tenez, moi... je suis encore Albert et Rodolphe, mais Rodolpde est en train d'égorgiller tout doucement Albert tâchez de vous en tirer autrement, si vous pouvez, cela vaut mieux comme dénouement."

Ces paroles profondes étaient si bien le portrait de ce qui se passait en moi, je sentais si bien se battre en moi Rodolphe et Albert, et depuis quelque temps, hélas ! je sentais si bien aussi que Rodolphe commençait à prendre le dessus, que je rentrai chez moi troublé, plein de remords, de crainte, cherchant refuge dans le souvenir de ma chère absente, relisant ses lettres et lui en écrivant une le soir même, car elle avait consenti à ce que toute relation ne fût pas rompue entre nous. Je commençais à me sentir un peu plus armé contre moi-même, quand une seconde épreuve, étrange, imprévue, vint me rejeter dans de nouvelles angoisses.

C'était encore à une soirée de musique. Je me trouvai avoir pour voisin un artiste presque célèbre que je connaissais, et dont le nom survit dans la mémoire des anciens habitues de l'Opéra. On l'appelait le *beau Monjoie*. M. Monjoie était un des derniers représentants de la danse noble. Jamais on aurait passé à M. Monjoie un autre rôle qu'un rôle de roi ou de prince. Il était essentiellement decoratif, mais avec celà, fort galant homme homme, très estimé et bien reçu partout, même en dehors du monde de théâtre. Il avait épousé fort jeune, une danseuse plus âgée que lui. La conversation s'était engagée entre nous deux, la confiance s'en mêla bientôt et la confiance amena la confidence. Il me raconta alors, avec une énergie d'expression que je ne lui avais jamais soupçonnée les tourments attachés à ces mariages disproportionnés. "Tant que la femme reste jeune et belle, me disait-il, la distance d'âge ne compte pas ; mais, à mesure que le temps marche, cette distance devient un abime. Chaque mois, qui vous vieillit, vous, à peine d'un jour, la vieillit, elle, d'une année ! Viennent les premières rides, et, avec elles, les inquiétudes, les inquiétudes, les douleurs ; elle passe sa vie à les compter et à les combattre. Plus elle a été belle, plus le déclin est dur. Elle se sent atteinte dans sa vanité et menacée dans son amour. Bientôt, aux douleurs succèdent les jalousies, les soupçons insensés. Ce n'est plus seulement le visage qui s'altère, c'est le caractère, c'est le cœur. La plus douce devient aigre, la meilleure devient cruelle. Elle se le reproche, elle s'accuse, elle pleure, elle vous demande pardon, vous pardonnez ; le bonheur d'autrefois renaît pour un jour..., et le lendemain, les scènes douloureuses recommencent, et ces alternatives perpétuelles de brouilles et de raccommodements finissent par devenir dangereux l'homme qui épouse une femme plus vieille que lui se condamne forcément à être à la fois victime et bourreau."

Ces paroles me troublèrent profondément. Sans doute, j'écartais comme une impiété toute comparaison entre celle que j'aimais et une danseuse ; mais j'étais trop homme d'imagination pour que ce sombre tableau ne m'effrayât pas, surtout par rapport à elle. Pour m'arracher à ces tiraillements, je saisis l'occasion qui s'offrait à moi d'un voyage en Italie, Trois mois après, j'étais à Naples. Un danger plus rédoutable m'y attendait.

Des lettres de recommandation m'avaient introduit dans une des familles les plus honorables de la ville. La maison se composait du père, de la mère et d'une jeune fille de dix-huit ans.

(A suivre)